

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 01072
Numéro SIREN : 902 209 055
Nom ou dénomination : 3P-INSTITUT - LE POLE DE PERFORMANCE DES PRATICIENS

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/004026

3P-INSTITUT - LE POLE DE PERFORMANCE DES PRATICIENS

Société par actions simplifiée

au capital de 2 000 euros

Siège social : 7 Rue de la Fontaine de Kerlavret, 56270 PLOEMEUR

902 209 055

**PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 10 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux

Le dix mai,

A neuf heures,

Les associés de la société 3P-INSTITUT - LE POLE DE PERFORMANCE DES PRATICIENS, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, divisé en 200 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame Maryvonne POMME, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété

Monsieur Paul POMME, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Madame Maryvonne POMME, présidente de la société,

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Directeur Général et détermination de l'étendue de ses pouvoirs

- Pouvoir pour les formalités

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, pour la durée restant à courir du mandat de la Présidente :

Monsieur Paul POMME

Né à VANNES le 14/09/1957

De nationalité FRANÇAISE

Demeurant Rue de la Fontaine de Kerlavret, PLOEMEUR (56270).

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Paul POMME disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente, et notamment celui de représenter la Société à l'égard des tiers.

R.P.

M.P.

Monsieur Paul POMME ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

La Présidente
Madame Maryvonne POMME

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pomme', enclosed within a large, sweeping, oval-shaped flourish.

Le Directeur Général
Monsieur Paul POMME

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pomme', enclosed within a large, sweeping, oval-shaped flourish.